

Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

Rapport public

Date d'émission du rapport : 14 mai 2025.

Numéro d'inspection : 2025-1508-0003

Type d'inspection :

Incident critique
Suivi

Titulaire de permis : Soins continus Bruyère inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Résidence Saint-Louis, Ottawa

RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place à la date ou aux dates suivantes : les 5, 6, 8, 9, 13 et 14 mai 2025.

L'inspection a eu lieu à l'extérieur du foyer à la date suivante : le 9 mai 2025.

L'inspection concernait le ou les incidents critiques (IC) suivants :

- le registre n° 00138688 – ayant trait à l'administration d'un traitement de façon inappropriée ou incompétente à une personne résidente;
- le registre n° 00139523 – ayant trait à une éclosion de maladie respiratoire;
- le registre n° 00143450 – ayant trait à un cas de négligence envers une personne résidente;
- le registre n° 00144453 – ayant trait à un cas de négligence envers une personne résidente.

L'inspection concernait le ou les incidents critiques (IC) suivants :

- le registre n° 00140493 – ayant trait au suivi n° 1 de l'ordre de conformité (OC) n° 002 relativement au sous-alinéa 55 (2) b) (iv) du Règl. de l'Ont. 246/22, émis le 20 février 2025, avec une date d'échéance de mise en

Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

conformité initiale au 3 avril 2025, qui avait été approuvée pour une prolongation au 17 avril 2025;

- le registre n° 00140494 ayant trait au suivi n° 1 de l'ordre de conformité (OC) n° 001 relativement à l'alinéa 6 (4) a) de la LRSLD (2021), émis le 20 février 2025, avec une date d'échéance de mise en conformité initiale au 3 avril 2025, qui avait été approuvée pour une prolongation au 17 avril 2025.

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2025-1508-0001 concernant le sous-alinéa 55 (2) b) (iv) du Règl. de l'Ont. 246/22.

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1508-0001 concernant l'alinéa 6 (4) a) de la LRSLD (2021).

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

- Prévention et gestion de la peau et des plaies
- Services de soins et de soutien aux personnes résidentes
- Prévention et contrôle des infections
- Gestion de la douleur
- Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspecteur ou l'inspectrice ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué

Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District d'Ottawa

347, rue Preston, bureau 410
Ottawa, ON K1S 3J4
Téléphone : 877 779-5559

des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.